

## Charte de Partenariat Éthique

En partenariat avec **La Fenêtrière**, le Professionnel propose des produits de la gamme **Made in Fenêtre**.

Dans ce cadre, le Professionnel prend vis-à-vis de ses clients des engagements clairs et concrets afin de garantir un service de **qualité** et **adapté** à vos/leurs besoins.

### Le Professionnel s'engage à :

- Écouter et conseiller le Client en fonction de ses besoins spécifiques
- Pratiquer des prix responsables
- Établir un devis clair et détaillé (Mentions « Tri des Déchets » notamment)
- Respecter les délais fixés et prévenir en amont le Client en cas de retard
- Travailler dans les règles de l'art tout en respectant les obligations légales et sociales d'employeur
- Protéger le chantier et maintenir en permanence la propreté des lieux
- Procéder à la réception des travaux avec le Client et établir un procès-verbal de réception de travaux
- S'engager sur la traçabilité des produits Made in Fenêtre – Produits disposant du sceau « Made in Fenêtre »
- Informer le Client sur l'entretien des fenêtres
- Établir une facture conforme au devis
- S'assurer de la satisfaction client

### Le Client s'engage quant à lui à :

- Accepter et signer le devis proposé
- Respecter les conditions et délais de paiement

Cette Charte a une valeur contraignante et engage le professionnel et le client tout au long de la relation contractuelle.

Cette Charte lie exclusivement **le Professionnel et le Client**.

En aucun cas la responsabilité de la Fenêtrière ne pourra être engagée d'une quelconque façon, en cas de non-respect par le Professionnel ou le Client des engagements figurant dans la présente Charte.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signatures :

\_\_\_\_\_  
le Professionnel

\_\_\_\_\_  
Le client

www.la-fenetre.fr



LA FENÊTRIÈRE

www.la-fenetre.fr

Le Professionnel s'engage à :



**Écouter et conseiller**  
le Client en fonction de  
ses besoins



Pratiquer  
des **prix responsables**



Établir un **devis clair  
et détaillé.** (Mentions  
« Tri des Déchets »  
notamment)



**Respecter les délais** fixés  
et prévenir en amont  
le Client en  
cas de retard



**Travailler dans les règles  
de l'art** tout en respectant  
les obligation légales et  
sociales d'employeur



**Protéger le chantier**  
et maintenir en  
permanence la  
propreté des lieux



**Gérer et trier les déchets**  
sur le chantier avec une  
approche RSE



Procéder à la **réception  
des travaux** avec  
le Client et établir  
un procès-verbal de  
réception de travaux



**S'engager sur la  
traçabilité des produits  
Made in Fenêtre**  
- Produits disposant du  
seau « Made in Fenêtre »



**Informer le Client** sur  
l'entretien des fenêtres



Établir une **facture  
conforme au devis**



S'assurer de la  
**satisfaction client**

Le Client s'engage quant à lui à :



**Accepter et signer le  
devis proposé**



**Respecter  
les conditions et délais  
de paiement**

